

jeudi 17 Septembre 2020 - n°270

**A vos agenda** - Notez bien !

**Institutions** - Rencontre avec Joël Giraud, Secrétaire d'Etat chargé de la ruralité

**Numérique** - Cédric O reçoit les associations d'élus sur le numérique dans la relance

**Sécurité-prévention** - Villes de France auditionnée par la mission d'information sur les outils de prévention et de lutte contre la délinquance

**Centre-ville et Commerce** - Découvrir le nouveau « Guide de la reconquête des ilots anciens dégradés »

**Institutions** - Webinaires « Transparence de la vie publique et Responsabilités »

**Habitat** - S'inscrire à la journée « Quoi de neuf, acteurs ? »

**Gestion** - Formation en ligne « Maire employeur : comment gérer ses RH et protéger ses agents »

**Environnement** - Covid-19 : deuxième report du Congrès mondial de la nature de Marseille

## A VOS AGENDA



**Notez bien !**

**Mercredi 30 septembre 2020**

Audience avec Madame Sarah EL HAIRY, Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Éducation nationale et des Sports, chargée de la Jeunesse et de l'Engagement  
Paris

**Jeudi 8 octobre 2020**

Assemblée Générale de renouvellement des instances de *Villes de France*  
Siège de la Fédération Nationale des Caisses d'Épargne  
5 rue Masseran, Paris 7ème

**Vendredi 9 octobre 2020**

Sommet de l'Innovation dans les Villes Médiannes  
Nevers

## INSTITUTIONS



**Rencontre avec Joël Giraud, Secrétaire d'Etat chargé de la ruralité**

Ce mardi, Caroline Cayeux, Présidente de *Villes de France*, était reçue en audience par Joël Giraud, Secrétaire d'Etat chargé de la ruralité.

Cet entretien fut l'occasion pour la Présidente de *Villes de France* de rappeler les enjeux ruraux auxquels les villes moyennes sont confrontées dans leurs intercommunalités que ce soit les mobilités ou l'accès à la santé. La contribution

de *Villes de France* au Ségur de la Santé a été remise à cette occasion au Ministre.

La Présidente de *Villes de France* a appelé à prioriser le déploiement des mesures de l'agenda rural de façon à obtenir des résultats rapides dans les territoires.

[Télécharger la contribution « Santé » de Villes de France](#)

## NUMÉRIQUE



### Cédric O reçoit les associations d'élus sur le numérique dans la relance

Le mardi 15 septembre, Cédric O, secrétaire d'Etat au numérique, recevait les associations d'élus dont *Villes de France* représentée par Denis Thuriot, maire de Nevers. Ont été évoqué le plan de relance et les moyens supplémentaires affectés au plan très haut débit (240 millions d'euros) et à l'inclusion numérique (250 millions d'euros). Un point a également été fait sur le New deal mobile et la

5G.

#### **Très haut débit et New deal mobile**

Sur le très haut débit, la poursuite d'un bon rythme de déploiement a été soulignée et les 240 millions d'euros supplémentaires devraient permettre de rendre le territoire 100% raccordable en 2025. Concernant le New deal mobile, l'objectif avant la Covid était de 450 sites à fin juin et 380 pylônes ont été installés. C'est un résultat satisfaisant au regard des conditions, les opérateurs se sont mobilisés en trouvant des solutions comme l'utilisation temporaire de groupes électrogènes. Concernant la 4G fixe, 408 premiers sites sont en cours de déploiement, 104 nouveaux sites ont été identifiés par l'ANCT avec les collectivités. Une consultation publique est en cours sur la remontée de 703 sites, elle se clôture le 7 octobre. Les élus dont Denis Thuriot, maire de Nevers, ont souligné les fortes attentes sur ces enjeux de couverture et l'importance de ne pas renforcer une France à deux vitesses.

#### **Renforcement de l'inclusion numérique**

Trois nouvelles actions phares ont été évoquées :

- 40 millions d'euros vont être mobilisés pour soutenir la création de lieux de proximité en plus grand nombre, ouverts à tous. Ces lieux proposeront de nombreuses activités en lien avec le numérique et accueilleront des médiateurs formés.
- 5 millions d'euros iront au déploiement d'Aidants Connect pour permettre aux aidants (travailleurs sociaux, agents de collectivité territoriale, etc.) de mieux accompagner les Français qui ne peuvent pas faire leurs démarches administratives seuls.
- 200 millions d'euros devront servir à renforcer la présence sur le terrain de médiateurs numériques formés, proposant des ateliers d'initiation au numérique au plus proche des Français.

Le secrétaire d'Etat a rappelé que ces médiateurs doivent répondre à des besoins spécifiques et ne pas être des agents France Service ou des agents d'accueil. L'objectif est d'avoir les premiers médiateurs au premier semestre 2021. Denis Thuriot a rappelé l'importance de conserver une agilité sur la mise en place en accord avec les collectivités. Les enjeux des suites à donner au bout des deux années de soutien ont fait l'objet de propositions et de discussions notamment sur l'opportunité de réduire la prise en charge mais de l'inscrire davantage sur la durée. En termes de recrutement, cela peut être effectué soit par la collectivité, soit par des structures de portage.

#### **Déploiement de la 5G**

Cédric O a annoncé la création d'un comité spécifique sur la 5G. Un rapport sur la 5G a été présenté s'appuyant sur d'autres études et sur des entretiens avec des experts. La 5G doit permettre de meilleurs débits et de nouveaux usages. Les expositions devraient être largement inférieures aux seuils recommandés par l'Organisation Mondiale de la Santé. Depuis la loi Abeille, un recensement annuel des points atypiques (niveaux supérieurs aux seuils) est effectué et des associations peuvent saisir directement l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR). Concernant l'aspect sanitaire, les agences sanitaires considèrent que les effets de la 5G sont non avérés pour les seuils prévus. Les rapports concluent à l'absence d'effets sanitaires spécifiques de la 5G par rapport aux autres fréquences. L'ANSES fait une étude chaque année sur le sujet des ondes. Deux études importantes sont à venir sur la 5G (ANSES en mars 2021 et OMS en 2022).

La plupart des agences donne des recommandations : poursuivre les recherches, informer la population, suivre et informer sur les niveaux d'exposition, éviter autant que possible les expositions. Le secrétaire d'Etat affirme qu'à termes, il y aura une saturation des réseaux 4G et que les antennes 5G consomment moins que les 4G. Selon lui, la 5G est bénéfique à long terme pour l'environnement car les objets connectés permettent la préservation des ressources. La bande 26 GHz pose des questions mais ne sera disponible que dans deux ans. Par ailleurs, un travail se met en place avec la ministre Barbara Pompili sur les impacts environnementaux du numérique.

Denis Thuriot a rappelé que le déploiement de la 5G suscite polémiques et rejets par certains élus, et qu'il apparaît nécessaire de créer les conditions de l'acceptabilité de la 5G tant à l'égard des élus que de la population. Par ailleurs, l'équité territoriale du déploiement sera un critère sur lequel *Villes de France* restera vigilante.

## SÉCURITÉ-PRÉVENTION



### Villes de France auditionnée par la mission d'information sur les outils de prévention et de lutte contre la délinquance

Le 8 juillet dernier, la commission des lois de l'Assemblée nationale a créé une mission d'information sur l'évolution et la refondation des conseils de sécurité et de prévention de la délinquance.

Stéphane Peu, député de Seine-Saint-Denis, et Rémy Rebeyrotte, député de Saône-et-Loire, co-rapporteurs de cette mission, ont réuni ce jeudi 17 septembre des élus concernés sur leur territoire par la mise en place d'un conseil de sécurité et de prévention de la délinquance, afin de dresser un bilan de son fonctionnement et d'identifier les bonnes pratiques qui pourraient être généralisées.

Isabelle Le Callennec, maire de Vitré, présidente de la CA de Vitré, représentait à cette occasion *Villes de France*, dont la plupart des membres adhérents (villes de plus de 10 000 habitants) sont concernés par un contrat local de sécurité (CLS) et un Conseil local ou intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CSPD).

Vis-à-vis de la contractualisation, Isabelle Le Callennec a souligné l'intérêt des actuels CLS qui ont le mérite d'exister, de fixer des objectifs dans la durée, et surtout d'engager leurs signataires. Au-delà du fonctionnement propre de ces structures de prévention, la maire de Vitré, a insisté sur l'importance de jumeler dans le contrat un volet de répression des infractions. A cet égard, les Groupes locaux de traitement de la délinquance (GLTD) qui restent à la main des procureurs, mais qui sont par nature non permanents et à géométrie variable, en sont une bonne illustration.

Isabelle Le Callennec a reconnu que la personnalité (bonne entente) et le volontarisme des parties prenantes au CLS et au CSPD (constitués a minima du DDSP, des services du procureur, et du maire) sont deux conditions indispensables pour le succès du continuum de sécurité.

En conclusion, la maire de Vitré, a estimé que des évolutions législatives n'étaient pas forcément nécessaires, et témoigné des attentes des maires des *Villes de France*, c'est-à-dire une approche plus qualitative de la prévention et du traitement de la délinquance, ne se limitant pas à quelques quartiers (mobilité de la délinquance). La représentante de *Villes de France* a enfin évoqué les besoins de clarification existants sur la nature et les destinataires des informations échangées dans le cadre des CLS et des CSPD.

## CENTRE-VILLE ET COMMERCE



### Guide de la reconquête des îlots anciens dégradés



### Découvrir le nouveau « Guide de la reconquête des îlots anciens dégradés »

Ce guide vise à synthétiser des démarches et outils à l'attention des élus, des praticiens, des services des collectivités et de l'État, qui œuvrent pour enrayer le déclin des centres-villes, réduire les phénomènes de dégradation et de vacance du parc de logements anciens, répondre à la demande de retour en centre-ville des familles et personnes isolées. Il a été réalisé par le ministère de la Cohésion

des territoires dans le cadre du Programme Action Cœur de Ville, en lien notamment avec l'association *Villes de France* pour la relecture. Le nouveau document a pour ambition de présenter des démarches d'interventions sur l'habitat en centres anciens en mettant en avant des exemples et des repères, de l'intention à la réalisation. Il fait suite à la diffusion de la boîte à outils financiers parue en juin 2019, document édité par la DHUP (Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages) ; et cette publication a été dévoilée lors de la Rencontre nationale Action Cœur de Ville du 8 septembre 2020 au Palais de Chaillot. Le plan du guide suit le cheminement d'un projet de reconquête de l'habitat ancien à l'échelle de l'îlot, des premières réflexions à la réalisation des projets. Le fil conducteur est le projet d'ensemble, qui associe les échelles, les natures d'intervention, les bons outils opérationnels et la gouvernance, et qui ordonne les actions dans le temps :

- La première partie met en lumière la manière dont un projet de reconquête d'un îlot ancien dégradé doit tenir compte des enjeux sur l'habitat mais aussi s'insérer dans une stratégie urbaine plus large.
- La seconde partie vise à montrer l'importance d'une intervention urbaine à l'échelle de l'îlot pour retrouver de l'attractivité au regard des usages actuels tout en prenant en compte sa valeur patrimoniale.
- La troisième partie, davantage opérationnelle, identifie des outils à mobiliser (incitatifs et coercitifs, fonciers et réglementaires) pour la requalification de l'habitat.
- Enfin la quatrième partie aborde la question de la mobilisation des acteurs et des aides dans les opérations de requalification.

Ce document a été écrit par David Laborey (Chef de projet Plan « Action cœur de ville » et ORT) et par Thomas Layan (stagiaire) au sein du Bureau du parc privé au sein de la sous-direction des Politiques de l'Habitat, Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages (DHUP / DGALN) du ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les Collectivités.

## INSTITUTIONS



### Webinaires « Transparence de la vie publique et Responsabilités »

SMACL Assurances est partenaire de deux webinaires accessibles aux élus locaux et aux responsables territoriaux :

- Responsabilités des dirigeants associatifs quant aux précautions sanitaires dans les locaux utilisés. Le Réseau national des maisons des associations a demandé à Jean-Yves Delecheneau, salarié de SMACL Assurances, d'intervenir

sur cette problématique prégnante en cette rentrée : quel protocole sanitaire appliquer dans les communes qui mettent à disposition des locaux aux associations ? Ce webinaire présentera un rappel des responsabilités civiles et pénales d'un responsable associatif, des bénévoles et des adhérents, et les aidera à se situer face aux risques encourus. Ensuite, il procédera à un rappel du cadre applicable issu du décret du 10 juillet . Enfin il présentera un cas pratique de protocole sanitaire mis en place pour gérer les salles dédiées aux associations de la ville de Rouen. Ce webinaire aura lieu le 24 septembre de 10h à 11h30.

Plus d'infos - Transparence de la vie publique : avancées et défiance. Tout élu doit être en mesure de justifier que toutes ses décisions ont été prises au regard de l'intérêt public. Mais, alors, comment s'assurer et garantir la bonne transparence de la vie publique ? Une web-conférence interactive en partenariat avec SMACL Assurances au cours de laquelle interviendront Jean-François Lanneluc, DGA de la ville et l'Eurométropole de Strasbourg et Pierre-Stéphane Rey, avocat. Ce webinaire aura lieu le 29 septembre de 11h à 12h.

Plus d'infos

## HABITAT



### S'inscrire à la journée « Quoi de neuf, acteurs ? »

Le Réseau des acteurs de l'habitat organise le mercredi 18 novembre prochain sa traditionnelle journée d'actualité « *Quoi de neuf, acteur(s) ?* » (en lien notamment avec les associations nationales d'élus locaux dont *Villes de France*) . La journée se déroulera de 9h30 à 17h00 à l'Espace Saint Martin, 199 rue Saint-Martin, 75003, Paris. Toutes les mesures sanitaires applicables à cette période seront mises en place avec le plus grand soin pour assurer une parfaite

protection des participants et des intervenants. Le déjeuner sera organisé sous forme de lunch box individuelle. Cette journée sera l'occasion pour les acteurs de l'habitat (organismes Hlm, collectivités locales, services de l'État, associations, agences d'urbanisme...) de s'informer et de décrypter ensemble l'actualité du secteur, particulièrement dense.

Au programme :

- Après les élections locales, quelles attentes des (nouveaux) élus et quelles réponses des Hlm ?
- Après la crise sanitaire, quels enjeux sociaux pour les habitants et les acteurs du logement ?
- L'après-midi sera consacré à la question du logement dans le futur projet de loi « *Décentralisation, Différenciation, Déconcentration* » : Mouvement Hlm et associations d'élus présenteront et échangeront sur leurs contributions respectives à ce projet qui sera présenté en Conseil des Ministres quelques semaines plus tard. Cet après-midi sera conclu par Emmanuelle Wargon, Ministre du Logement.

Le programme

Plateforme d'inscription

## GESTION



### Formation en ligne « Maire employeur : comment gérer ses RH et protéger ses agents »

Le prochain webinaire La Gazette Live et MNT (Mutuelle Nationale Territoriale) est intitulé « *Maire employeur : comment gérer ses RH et protéger ses agents* » vous intéressera certainement. Lors de ce rendez-vous digital de la Gazette et la MNT, les différentes facettes du rôle du maire, employeur et premier DRH de la collectivité seront abordées :

- Quelles sont les obligations du maire en matière de gestion RH ?

- Comment exercer correctement ses missions d'employeur ?
- Quelles actions mettre en place pour améliorer la qualité de vie au travail et prévenir l'absentéisme ?
- Comment améliorer la protection sociale des agents ?

Les organisateurs invitent les participants à échanger avec les intervenants sur [le lien suivant](#). Durant ces 45 minutes, les formateurs dresseront un état des lieux complet sur le sujet et partageront des cas d'usages concrets, aux bénéfices directs pour les élus et les agents.

## ENVIRONNEMENT



### Covid-19 : deuxième report du Congrès mondial de la nature de Marseille

L'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature) vient d'annoncer un deuxième report du Congrès mondial de la nature en raison de la crise sanitaire mondiale. L'État français et l'UICN ont décidé à nouveau de reporter le Congrès mondial de la nature, qui devait se tenir à Marseille en janvier 2021 (voir notre article « *Ondes Urbaines* » n°259 sur le sujet). Les nouvelles dates du

Congrès, qui aura toujours lieu à Marseille, seront annoncées prochainement. Le Congrès devrait se situer plus tard dans l'année 2021, mais la décision finale dépendra de la disponibilité du site du Congrès et de l'agenda international de travail sur la biodiversité. Surtout, les nouvelles dates devront permettre à un maximum de participants du monde entier de se rendre à Marseille en toute sécurité. Le site du Congrès reste le même, soit au Parc Chanot. Un certain nombre de décisions clés de l'Assemblée des membres de l'UICN, indispensables à la stabilité institutionnelle de l'organisation internationale, seront néanmoins prises par vote électronique au début de 2021. Toutes les autres décisions seront approuvées lors de l'Assemblée des Membres, qui aura lieu conjointement avec le Forum et l'Exposition lors du Congrès lui-même. De plus amples informations à ce sujet sont détaillées dans la décision du Conseil qui sera bientôt [disponible ici](#). Les inscriptions sont temporairement fermées et les inscriptions existantes seront transférées aux nouvelles dates. L'UICN informera les participants lorsque le système d'inscription sera à nouveau disponible. La [page Questions et réponses du site web du Congrès](#), sera prochainement mise à jour avec les dernières informations relatives au report du Congrès. Un point complet sur la situation sera fait lors de l'Assemblée générale du Comité français de l'UICN le 28 septembre.